

LE MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES



« Faites de l'Europe votre métier »

MASTER ERASMUS MUNDUS

POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE & COOPÉRATION INTERNATIONALE

EURO-COOP



Le Master Études
Européennes
Aix-Marseille Université
2 avenue Jules-Isaac
13626 Aix-en-Provence cedex
master.europe@univ-amu.fr
Tél. 33 (0)4 13 55 16 21

Note de présentation
à l'attention du CEVU
d'Aix-Marseille Université

10 mars 2012

Le Master Études Européennes d'Aix-Marseille Université dispose d'une expérience de près de vingt ans dans le domaine des questions européennes. Son expertise en la matière lui a permis de développer de nombreux échanges universitaires internationaux et d'accueillir chaque année des étudiants venus du monde entier. Pour la rentrée universitaire 2013-2014, il se propose de mettre en place un Master Erasmus Mundus dédié aux politiques de l'Union européenne et aux programmes de coopération internationale (EURO-COOP).

Ce Master Erasmus Mundus possède une dimension pluridisciplinaire dans le domaine des lettres et sciences humaines, du droit et des sciences économiques. Dans cette perspective, un consortium a été mis en place regroupant trois universités de l'Union européenne et deux universités de pays tiers.

Chef de file de ce projet, le Master Études Européennes entend ainsi participer au rayonnement international d'Aix-Marseille Université et à l'attractivité de son offre de formation.

Objectifs

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau dans le domaine des politiques de l'Union européenne et des programmes de coopération internationale. D'une durée de deux ans, le parcours pédagogique repose sur le principe de la mobilité au sein d'un consortium d'universités partenaires et débouche sur la délivrance d'un triple diplôme selon les principes de co-diplomation (*voir paragraphes suivants*). La vocation de ce Master Erasmus Mundus est avant tout professionnelle. Cette spécificité implique un schéma pédagogique original où alternent l'acquisition d'un socle de connaissances pluridisciplinaires et l'apprentissage de savoir-faire à l'œuvre dans les métiers liés aux politiques européennes et de coopération internationale.

Partenariat

Le consortium EURO-COOP regroupe cinq universités :

- Le Master Etudes européennes d'**Aix-Marseille Université** (FRANCE), chef de file
- Master in European Studies, **Hochschule Bremen University** of Applied Sciences (ALLEMAGNE)
- Master Program in European Studies, **University of Latvia** de Riga (LETTONIE)
- Master in European Studies and Management, **University of Manipal** (KARNATAKA, INDE)
- Master Coopération Internationale et Développement Régional, **Université Abdelmalek Essaâdi** de Tanger-Tétouan (MAROC)

Le principal atout de ce consortium réside dans la complémentarité des enseignements proposés. En effet, les trois universités partenaires de l'UE proposent des cours théoriques sur l'Union européenne dans différents champs disciplinaires. En même temps, elles permettent d'aborder la professionnalisation aux métiers de l'Union européenne et de ses politiques dans leur diversité. Enfin, les deux universités de pays tiers apportent une approche complémentaire à l'étude des questions européennes *stricto sensu*, celle de la coopération internationale et des rapports entre l'Union européenne et le reste du monde.

Parcours pédagogique

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP se déroule en deux années. Il est organisé en quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun, selon l'articulation suivante :

- Semestre 1 : enseignements théoriques fondamentaux
- Semestre 2 : approfondissement et spécialisation
- Semestre 3 : professionnalisation
- Semestre 4 : stage professionnel

Les étudiants inscrits dans ce programme doivent effectuer au moins deux mobilités au sein des universités du consortium. Ces mobilités dépendent de la spécialisation et du projet professionnel choisis par l'étudiant. Dans cette perspective, le consortium propose une série de parcours bien délimités capables de répondre aux exigences pédagogiques du programme.

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP est organisé selon deux axes structurants comprenant chacun deux parcours. Cette organisation permet d'assurer une cohérence à l'offre de formation en conformité avec les objectifs de ce Master. En même temps, elle s'appuie sur la complémentarité des enseignements dispensés par les membres du consortium.

Axe 1 - « Politiques de l'Union Européenne »

Il s'agit de l'axe principal du Master Erasmus Mundus qui s'inscrit étroitement dans les attentes formulées par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus Mundus, à savoir : développer l'attractivité des universités européennes.

L'axe 1 comprend deux parcours :

*** Parcours 1- « Politiques et institutions européennes » :**

Ce parcours forme des professionnels qui travailleront au sein des institutions européennes ou à leur contact (représentation et lobbying).

Semestre 1 : AMU + Semestre 2 : Bremen + Semestre 3 : Riga + Semestre 4 : Stage

*** Parcours 2 – « Management de projets européens » :**

La vocation de ce parcours est de former des ingénieurs en projets européens (*EPM - European Project Manager*) capables de répondre aux besoins des différentes structures impliquées dans des programmes européens.

Semestre 1 : Riga + Semestre 2 : Bremen + Semestre 3 : AMU + Semestre 4 : Stage

Axe 2 – « Union européenne et coopération internationale »

L'axe 2 assure une ouverture des politiques européennes en direction des relations internationales, qu'elles soient institutionnelles ou économiques. Il comprend deux parcours :

*** Parcours 3 – « Politiques de coopération internationale » :**

Ce parcours vise à former des spécialistes des politiques européennes dans le cadre de la coopération internationale, plus spécialement dans l'environnement euro-méditerranéen.

Semestre 1 : AMU + Semestre 2 : Riga + Semestre 3 : Tanger-Tétouan + Semestre 4 : Stage

*** Parcours 4 – « Relations économiques Union européenne et pays tiers » :**

L'objectif de ce parcours est de former des professionnels des relations économiques entre l'Union européenne et les pays tiers et d'une manière plus spécifique entre l'Europe et l'Inde. Le développement de ces relations constitue une priorité définie dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne.

Semestre 1 : AMU + Semestre 2 : Bremen + Semestre 3 : Manipal + Semestre 4 : Stage

À l'issue de leur parcours, les étudiants Erasmus Mundus doivent présenter un mémoire de recherche appliquée (dit également mémoire professionnel) qui donne lieu à une soutenance devant un jury.

Pour présenter leur candidature au Master Erasmus Mundus EURO-COOP, les étudiants doivent être titulaires d'une licence (L3) ou de son équivalence. En même temps, ils doivent disposer d'une certification européenne dans les langues d'enseignement du parcours choisi.

Diplôme

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP délivre un diplôme de Master sur la base de la validation de 120 crédits ECTS. Il s'agit d'un co-diplôme décerné par les autorités compétentes des pays concernés. Il est conforme aux directives du ministère français sur les modalités de délivrance des diplômes en partenariat international, notamment celles fixées par les circulaires du 8 décembre 2006 et du 11 mai 2011. Dans le cadre de l'organisation pédagogique de l'Erasmus Mundus EURO-COOP, le consortium a choisi de délivrer un triple diplôme en conformité avec le parcours de l'étudiant (*Exemple, pour le parcours 1 : triple diplôme AMU + Bremen + Riga*).

Les modalités de délivrance du diplôme reposent sur des méthodes conjointes d'examen de fin de semestre pour la première année (semestres 1 & 2 pour 60 ECTS), puis sur un contrôle continu et la production de dossiers professionnels pour le semestre 3 (30 ECTS) et enfin sur la réalisation d'un stage professionnel et d'un mémoire de recherche appliquée pour le semestre 4 (30 ECTS). À l'issue des deux années, le diplôme est obtenu par la validation des 120 crédits ECTS.

Les frais de participation

Les frais de participation regroupent l'ensemble des frais de scolarité (frais d'inscription, sécurité sociale, assurances, accès bibliothèque...) à l'exception des frais de voyage et d'hébergement. Dans le cadre du Master Erasmus Mundus EURO-COOP, leur calcul repose à la fois sur le cadre fixé par le programme Erasmus Mundus et sur les montants en vigueur au sein du Consortium.

* Étudiants originaires de pays non européens

Selon le dispositif du programme Erasmus Mundus, le montant maximal de la part des bourses de Catégorie A attribuables à ces étudiants pour couvrir les frais de participation est de 4 000 € par semestre, soit 8 000 € par an.

Compte tenu de la disparité des montants des frais d'inscription entre les partenaires du consortium et de la visibilité recommandée à l'égard des étudiants candidats à un MEM, la convention de partenariat prévoit un montant identique des frais de participation quel que soit l'établissement dans lequel est faite l'inscription. Ce montant est fixé à 7 600 € par année universitaire, inférieur au montant annuel maximum selon les pratiques usuelles dans les MEM existants.

* Étudiants originaires de pays européens (UE, EEE et pays candidats)

Selon le dispositif du programme Erasmus Mundus, le montant maximal de la part des bourses de Catégorie B attribuables à ces étudiants pour couvrir les frais de participation est de 2 000 € par semestre, soit 4 000 € par an.

Pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions, le montant demandé dans ce cas pour les frais de participation est de 3 600 € par année universitaire afin de ne pas pénaliser les candidats originaires de pays européens.

* Collecte et répartition

Les bourses étudiantes de catégories A et B sont payées au coordinateur du consortium, en l'occurrence Aix-Marseille Université, selon les conventions spécifiques émises chaque année par la Commission européenne.

Le coordinateur reverse aux étudiants les parts qui leur reviennent (contribution aux frais de voyage, indemnités mensuelles) et répartit entre les membres du consortium les montants individuels des frais de participation au prorata des mobilités du parcours.

Impact sur l'offre de formation du Master Études Européennes

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP s'inscrit étroitement dans l'offre de formation du Master Études Européennes que ce soit en première année pour l'acquisition du socle de connaissances ou en deuxième année pour la professionnalisation. Les étudiants inscrits dans le cadre du Master Erasmus Mundus suivront les mêmes enseignements que ceux figurant dans la maquette d'habilitation du Master Études Européennes. Il est à prévoir seulement quelques aménagements pour répondre aux exigences du programme. Par exemple, les étudiants en mobilité Erasmus Mundus devront bénéficier d'un enseignement de pré-rentrée sous forme de *Summer School* d'une durée d'une semaine. Ce module spécifique vise à favoriser leur intégration dans le programme et à faciliter leur accueil au sein des différentes universités partenaires.

Au niveau du contrôle des connaissances, les mécanismes appliqués aux étudiants en mobilité Erasmus Mundus sont également identiques à ceux prévus dans la plaquette d'habilitation du Master Études Européennes. Il est à noter que la validation du quatrième semestre, qui parachève le parcours en Master Erasmus Mundus EURO-COOP, repose sur les mêmes principes en vigueur au sein du Master Études Européennes, à savoir : remise d'un mémoire professionnel et soutenance de ce mémoire devant un jury.